

Correction – Développement construit

Répondre aux inégalités par l'aménagement

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2025 · Asie

Sujet. Rédigez un développement construit d'environ 20 lignes montrant comment l'aménagement du territoire permet de répondre aux inégalités entre les territoires en France. Vous vous appuyerez sur un ou plusieurs exemples de votre choix.

1. Comprendre le sujet

« Montrer comment » : tu dois expliquer les **moyens** par lesquels l'aménagement répond aux inégalités, pas seulement constater qu'elles existent. Rappelle brièvement ces inégalités (dans l'introduction ou au début de chaque partie), puis organise ta copie par type de territoire : rééquilibrer face à Paris, soutenir les campagnes, aider les outre-mer. « En France » inclut les outre-mer. Chaque paragraphe doit contenir un exemple précis, nommé et daté. Pour aller plus loin, termine par une limite : les écarts se réduisent lentement et les métropoles restent les plus attractives.

2. Les repères à mobiliser

- 1963 : création de la DATAR
- 1964 : désignation des métropoles d'équilibre
- 2018 : lancement du programme Action cœur de ville (222 villes moyennes)
- 2019 : création des espaces France Services
- 2022 : ouverture du viaduc de la nouvelle route du littoral à La Réunion
- Régions ultrapériphériques : territoires de l'UE éloignés du continent, aidés par des fonds européens

3. Le plan

1. Rééquilibrer le territoire face à Paris

- Les métropoles d'équilibre des années 1960 : Lyon, Marseille
- Les lignes à grande vitesse vers les grandes villes
- Action cœur de ville (2018) : 222 villes moyennes

2. Soutenir les espaces ruraux

- Les espaces France Services (2019)
- Le plan France Très Haut Débit et la fibre dans les villages
- Des aides fiscales pour attirer entreprises et médecins

3. Aider les outre-mer à rattraper leur retard

- Éloignement, insularité, risques naturels
- Aides de l'État et de l'UE (régions ultrapériphériques)
- La Réunion : le viaduc de la nouvelle route du littoral (2022)

4. Le développement construit rédigé

En France, tous les territoires n'ont pas les mêmes chances : les métropoles concentrent emplois et richesses, tandis que certains espaces ruraux et ultramarins restent à l'écart. Depuis la création de la DATAR en **1963**, l'aménagement du territoire cherche à corriger ces déséquilibres. Nous montrerons comment il agit en faveur des régions et des villes moyennes, des espaces ruraux, puis des outre-mer.

D'abord, l'aménagement rééquilibre le territoire au profit des régions face à Paris. Dans les années 1960, l'État crée des métropoles d'équilibre, comme Lyon ou Marseille. Aujourd'hui, les lignes à grande vitesse rapprochent les grandes villes de la capitale, et le programme **Action cœur de ville**, lancé en 2018, aide 222 villes moyennes à rénover leurs logements et leurs commerces de centre-ville.

Ensuite, il répond aux difficultés des espaces ruraux, éloignés des services. L'État a créé en 2019 les espaces **France Services**, où l'on peut faire ses démarches administratives près de chez soi, et le plan France Très Haut Débit apporte la fibre optique jusque dans les villages. Des aides fiscales encouragent aussi les entreprises et les médecins à s'installer dans les zones rurales en difficulté.

Enfin, l'aménagement aide les **territoires ultramarins** à rattraper leur retard. Éloignés, souvent insulaires et exposés aux risques naturels, ils reçoivent des aides de l'État et de l'Union européenne, qui classe les départements d'outre-mer parmi ses régions ultrapériphériques. À La Réunion, un viaduc en mer de plus de 5 kilomètres, ouvert en 2022 sur la nouvelle route du littoral, met à l'abri des éboulements une grande partie de la route entre Saint-Denis et La Possession.

Ainsi, l'aménagement du territoire répond aux inégalités en désenclavant, en rapprochant les services et en soutenant les territoires les plus fragiles, grâce à l'État, aux collectivités et à l'Union européenne. Mais ces politiques coûtent cher et n'effacent pas les écarts : les grandes métropoles restent les plus attractives.

Le piège de ce sujet. Passer toute la copie à décrire les inégalités et ne citer les aménagements qu'à la fin : le sujet porte sur la réponse apportée, donc sur l'aménagement lui-même.